Cidrerie Modèle de la Chaumière

FABRIQUE & ENTREPOT

L. BRETON

Propriétaire - Négociant

8, route de Paris et rue des Suisses, Nanterre (*Seine*)

CIDRE { DE NORMANDIE / MOUSSEUX / CHAMPAGNISÉ } garanti pur jus de pommes fraîches

BRETON'S SPARKLING CIDER, garanti pur jus de Fruits frais

CIDRE { DE TABLE (Boisson supérieure) / PETIT-CIDRE (Boisson hygiénique) } garanti provenant de pommes fraîches

Livraison à Domicile : Paris et la Banlieue-Ouest

MAISON MUFFAT

51, RUE DU CHEMIN-DE-FER, 51

Spécialité d'Huiles de toutes espèces et spécialité de Cafés

SAVON BLANC DE MARSEILLE DE 1RE QUALITÉ

Vinaigre d'Orléans

LIVRAISON A DOMICILE

Prix très modérés

GRANDE EPICERIE CENTRALE

PRODUITS ALIMENTAIRES

Maison spécialement recommandée

Ancienne Maison LESIMPLE

P. DUBOUEIX Successeur

2, Rue du Marché, NANTERRE

Spécialité de Cafés, Vins et Spiritueux — Liqueurs de marque

CONFISERIE

CHARCUTERIE SUR COMMANDE

Pâtes alimentaires de la Maison Rivoire et Carret

Beurre fin de table et Œufs frais de Normandie

VINS depuis 0 fr. 35

CAFÉ INCOMPARABLE Le Seul vrai mélange d'Amateurs

Café mélange supérieur	2 80	*Café mélange 2e Choix*	2 40
— — 1er *Choix*	2 60	— — 3e —	2 »

CONSERVES AMIEUX FRÈRES

LIVRAISON A DOMICILE

POSTE AUX CHEVAUX TÉLÉPHONE

DE RUEIL

106, Aven. du Chemin-de-Fer

Voitures de Luxe pour Mariages et Cérémonies

SERVICES PARTICULIERS POUR L'EXPOSITION

LANDAUS, VICTORIAS, BREACKS pour Promenades et Excursions

ÉLEVAGE des BERGÈRES

5, Rue de la Croix, NANTERRE

A Vendre de suite ensemble (Pour la reproduction)

1 COUPLE COMBATTANTS NAIN DE TOUTE BEAUTÉ

La Poule en pleine ponte

A céder également

Quelques poules Andalouses, Minorques et Leghorn

(PONDEUSES HORS LIGNE)

A partir du 1er Avril

Œufs à couver de RACES PURES

En toute saison, ŒUFS FRAIS DU JOUR, recommandés pour enfants et malades, provenant de poules en liberté. — Vastes Prairies.

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL

Rue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON Ve BALLAY

ALEXANDRE **LE BOTMEL**

SUCCESSEUR

SPÉCIALITÉ POUR EPUISEMENT DE PIECES D'EAU, PURINS ET CITERNES

PRIX: 5 FRANCS le METRE CUBE

GROS LOTS **500.000 FRANCS**

100.000 FRANCS — 100.000 FRANCS

16 Numéros pour 5 francs — 12 Numéros pour 3 francs

Pour 5 francs on recevra 10 part, 1er Tirage Panama à Lots, *17 Avril prochain* et 6 part. OBLIGATIONS 1/4 VILLE DE PARIS 98, Ass. part. Titres garantis (4590.000 fr. de lots l'an).

Pour 3 francs on recevra 8 part. 1er Tirage Bons du Congo, *20 Avril prochain* et 4 part. des OBLIGATIONS 5e FONCIÈRE 85. Ass. part. Titres garantis (1.900.000 francs de lots l'an).

PRIME pour tous. Liste après tirage, écrire de suite : Banque BRESSOUX et Cie, *58, rue Maubeuge,* PARIS

On demande Un JEUNE HOMME de 13 à 14 ans, pour faire les courses, Travail, Gagne de suite, chez M. DAZEVILLE, fabricant de peintures, rue des Bois, 17, à Nanterre.

DEMANDE D'AGENTS sérieux, actifs, par important négociant propriétaire de vignobles, pour la vente de ses vins par barriques. Bonnes remises. Ecrire à M. Félix BARBUT, propriétaire, à CARCASSONNE (Aude).

VINS DE PROPRIETAIRE

Rouge 8° naturel la p. de 220 lit. fût perdu (prix fixe)..... 60 f.

Blanc sec 9° naturel, la pièce de 220 lit., fût perdu (prix fixe). 80 f.

Rendus gare acheteur, port et congé payé. Paiement à 90 jours au pair, 30 jours 2 0/0. Escompte contre remboursement 3 0/0. Echantillons contre 60 cent. S'adresser à M. le Régisseur du Domaine du Pontil, près Aubais (Gard).

Achille CAT

GÉOMÈTRE

Expert près le Tribunal civil de la Seine

30, rue du Chemin-de-Fer

NANTERRE

Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.

Levée de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.

Pensionnaire est demandé dans honorable famille. Maison confortable, grand jardin. S'adr. au bur. du journ

L. GÉNARD

10, Rue St-Germain, 10

NANTERRE

CYCLES NEUFS

et Réparations en tous genres

Pièces détachées

TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON

Électricité et Téléphone

PASQUIER, horloger

, Rue Sadi-Carnot

Réparations de Montres, Pendules et Bijoux.

REMONTAGE DE PENDULES *à l'année*

Bachelet père

ENTREPRENEUR

DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

16, rue du Chemin-de-Fer

4, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 4

RUEIL

OPTIQUE

PINCE-NEZ *et Lunettes* or, argent, nickel et acier

Exécution rapide des ORDONNANCES D'OCULISTES

JUMELLES THERMOMÈTRES Baromètres PÈSE-LIQUIDES

RÉPARATIONS DE LUNETTERIE & D'OPTIQUE

L. LEHIEULLE

Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain

REMONTAGES de PENDULES A L'ANNÉE

Réparations en tous Genres

FANTAISIE RICHE - ARTICLES DE FUMEURS

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

BIJOUTERIE DEUIL, OR ET ARGENT

BIJOUTERIE DOUBLÉ OR

MIROITERIE

GLACES RICHES *de tous styles*

GLACES FANTAISIE POUR Cadeaux de Mariages

Réparations de Glaces

HORLOGERIE *de Franche-Comté et d'Allemagne*

CARTELS RÉGULATEURS ET COUCOUS CHANTANTS en Bois sculpté

PENDULES EN TOUS GENRES

Coussins pour Couronnes de Mariées

Montres Or, Argent, Nickel, simples et compliquées

Petite et Grosse Orfèvrerie argent — Orfèvrerie métal blanc

TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS

ACHAT D'OR & D'ARGENT

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE

Pris à l'usine	*Rendu en cave*	
N° 0 .... 1 fr. 90	2 fr. »	Livraison à domicile
N° 1 .... 1 fr. 80	1 fr. 90	dans les 24 heures
N° 2 .... 1 fr. 70	1 fr. 80	de la commande
Grésillon . 1 fr. 20	1 fr. 30	

Par 50 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,05

Par 100 hectolitres, les prix *rendu en cave* seront diminués de 0,10

MEFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE

Les eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies

La SEULE EAU qui convienne à tous c'est

L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT

L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le «service» de Table de L. L. M.M. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.

EN VENTE PARTOUT

ENTREPOT : M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL (S.-et-O.)

LIVRAISON A DOMICILE

Brasserie de Savigny-s/-Orge

BIÈRE DE CONSERVE - BIÈRE DE SANTÉ

Garantie pur Orge et Houblon

Entrepositaire : M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL

LIVRAISON A DOMICILE

INSTALLATION, NEUF & ENTRETIEN

D'USINES EN TOUS GENRES

BARON, Constructeur-Mécanicien

Médaille d'Or — Paris 1895

Travaux de précision. Pièces de tours sur bois et tous métaux. Travail à façon

USINE A VAPEUR

Bicyclettes et Tamdems sur commandes — Réparations de Cycles

15, RUE SAINT-GERMAIN — NANTERRE

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

CINQUIEME ANNEE — N° 17 — CINQ CENTIMES — DIMANCHE 29 AVRIL 1900

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... 3 »

donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : *Réclames*, la ligne 1re page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50 — *Annonces*, 4e page 0 fr. 25

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Dimanche 22 Avril 1900.

Nomination de la Rosière de 1900.

Au cours de la séance du Conseil Municipal de dimanche dernier (nous en publions le compte rendu dans notre prochain numéro), on a procédé à la nomination de la Rosière pour 1900; c'est Mlle Juliette LACROIX, blanchisseuse, âgée de 20 ans, demeurant avec sa mère, 5, rue du Chemin-de-fer, qui a été désignée.

Tous nos compliments à la jeune fille qui a su s'attirer les sympathies de nos édiles.

Mairie de Nanterre

ÉLECTION DE 23 MEMBRES

Du Conseil Municipal

SCRUTIN

du DIMANCHE, 6 MAI 1900, de 8 Heures du Matin à 6 Heures du Soir

Distribution des cartes

Le Maire de la commune de Nanterre prévient MM. les électeurs inscrits sur la liste close le 31 mars 1900, que les cartes pour l'élection du dimanche 6 mai 1900, seront délivrées à la Mairie, chaque jour, à partir du mercredi 2 mai 1900, de 9 h. du matin à 5 h. du soir, jusqu'au samedi 5 mai inclusivement.

Les cartes non retirées avant le 5 mai pourront être réclamées, pendant toute la durée du scrutin, aux lieux du vote.

Il sera mis à la disposition des électeurs des bulletins blancs sur lesquels ils pourront, par avance, inscrire leur vote.

Lieux des votes

Il sera établi dans la commune trois bureaux de vote. Les électeurs du 1er bureau se réuniront à la Mairie; ceux du 2e bureau, avenue de la République, 76 (en face la Maison départementale); ceux du 3e bureau, au Plateau, route de Charles X, maison Labrousse.

Répartition des rues par bureau

1er BUREAU (*Mairie*).

Rue des Amandiers.
Rue d'Argenteuil.
Rue d'Asnières.
Rue Becquet.
Rue Béranger.
Rue de Bezons.
Rue du Bois.
Place de la Boule.
Rue des Carrières
Rue Castel-Marly.
Rue Chanzy.
Rue de la Chasse.
Route de Chatou.
Rue et impasse du Chemin-de-fer
Route de Cherbourg.
Rue de Colombes (jusqu'au passage à niveau).
Boulevard du Couchant.
Rue de Courbevoie (jusqu'au cimetière).
Rue de la Croix.
Rue du Docteur-Foucault.
Rue de l'Eglise.
Place de la Fête.
Rue de la Folie (jusqu'au cimetière).
Rue Gambetta.
Avenue de la Gare.
Rue des Goulvents.
Rue du Grand-Champ.
Rue du Gymase.
Avenue Henri-Martin.
Boulevard Hérold.
Rue Lamartine.
Boulevard du Levant.
Rue de la Mairie.
Rue du Marché.
Place du Martray.
Boulevard du Midi.
Rue du Mont-Valérien (jusqu'au n° 15).
Le Moulin Allard.
Le Moulin des Gibets.
Le Moulin Noir.
Boulevard National.
Rue de Neuilly.
Boulevard du Nord.
Rue de l'Ouest.
Route de Paris (du n° 1 au n° 33 et du n° 2 au n° 34).
Rue Parmentier.
Rue Pascal.
Rue Paul-Bert.
Rue de Pongerville.
Rue Philippe-Triaire.
Passage du Quignon.
Avenue de la République (jusques, et y compris l'usine Valdin).
Rue Rigault.
Avenue de Rochegude.
Avenue de Rueil.
Rue Sadi-Carnot.
Rue de Saint-Cloud.
Rue Saint-Denis
Rue Saint-Geneviève.
Rue et cour Saint-Germain.
Rue Saint-Maurice.
Cour Saint-Nicolas.
Rue et passage du Sanglier.
Boulevard de la Seine.
Rue du Sergent Bobillot.
Boulevard du Sud-Est.
Rue des Suisses.
Boulevard Thiers.
Rue Thomas-Lemaître.
Rue des Venets.
Rue Victor-Hugo.
Rue du Vieux-Pont.
Rue Volant.

2e BUREAU

Avenue de la République, 76, en face de la Maison départementale.

Chemin de Bezons.
Route de Colombes à partir et y compris le passage à niveau.
Les Cannibouts.
Hameau de la Folie.
Hameau des Fondrières.
Place des Grandes Grèves.
Chemin des Grands Buissons.
Boulevard du Hâvre.
Haras des Hautes Pâtures.
Maison départementale.
Nouvelle France.
Petit Nanterre.
Avenue de la République à partir et y compris la Maison Lombard.
Les Trigoujats.

3e BUREAU

Au Plateau. — Route Charles X. Maisons Labrousse.

Rue des Alouettes.
Sente des Cabines.
Chemin du Calvaire.
Carrière au Loups.
Champs aux Melles ou rue de la Ferme.
Route Charles X, et voies y aboutissant.
Les Chèvremonts.
Chemin des Coudes.
Sente des Fontaines.
Avenue Félix Faure.
Fontenelles hautes et basses.
Chemin des Groues.
Longs-Rais.
Chemin des Moëllonniers.
Route du Mont-Valérien.
Route de Paris du n° 40 au n° 80 et du n° 61 au n° 87.
Rue Pasteur.
Chemin des Plaideurs.
Rue des Rosiers.
Sente des Sorins et des Basses Groues.
Rue de Suresnes.
Rue du Tir.

Scrutin

Le scrutin sera ouvert, le dimanche 6 mai 1900, à 8 heures du matin, et fermé le même jour à 6 heures du soir.

Le dépouillement des votes aura lieu immédiatement après la clôture du scrutin.

A Nanterre, le 25 avril 1900.

Le Maire,
A. HENNAPE.

Pour se rafraîchir et se préparer une bonne digestion, il suffit de prendre à l'apéritif de l'*Amara Blanqui*, cet exquis amer qui nous vient des rives ensoleillées de la Méditerranée.

Tribune Libre

M. Huby,

Dans l'intérêt des familles qui ont des enfants anx écoles, je vous serai obligé de publier la sommation que j'adresse à M. Rodet pour le forcer à continuer son traité, ainsi que la lettre que j'ai adressée à M. le Directeur de la Compagnie des tramways de Paris à Saint-Germain.

A. HENNAPE.

L'an mil-neuf-cent, le vingt-sept avril.

A la requête de M. Hennape, maire de la commune de Nanterre, y demeurant,

Agissant en ladite qualité et élisant domicile en la mairie de ladite commune.

J'ai Desmarquette, huissier au Tribunal civil de Versailles, demeurant à Rueil, avenue de la Mairie, n° , soussigné,

Signifié, dit et déclaré à M. Alfred Rodet, entrepreneur de transports, demeurant à Rueil, à la Poste aux chevaux, en son domicile et parlant à

Que suivant conventions verbales du dix-neuf octobre 1899, M. Rodet s'est engagé à fournir à la commune de Nanterre, pour une période de trois mois, renouvenable par tacite reconduction, jusqu'à l'ouverture des écoles à construire au Plateau et au Petit Nanterre, deux grands omnibus, pour le transport des élèves aux écoles communales qui habitent les quartiers dits du Plateau et du Petit Nanterre, moyennant le prix de dix francs par jour et par voiture;

Qu'il a, en outre, été convenu que les parties pourraient résilier ledit engagement, en se prévenant mutuellement par simple lettre recommandée, au moins un mois avant l'expiration de chaque période;

Que M. Rodet était donc tenu, s'il voulait ne pas continuer le service pour la période de trois mois, commençant le vingt avril présent mois, d'en aviser la la commune de Nanterre, au plus tard, le dix-neuf mars dernier;

Que M. Rodet n'a pas envoyé cet avertissement et s'est contenté d'écrire, le vingt-trois mars seulement, qu'il cesserait le service pour le mois d'avril;

Que cet avis est donc tardif;

Que par conséquent, M. Rodet se trouve encore engagé pour une nouvelle période de trois mois, expirant le neuf juillet prochain;

Que le service interrompu le 11 avril au soir en raison des vacances de Pâques, aurait dû être repris par M. Rodet le 23 avril, jour de la rentrée des classes.

Que M. Rodet ne l'a pas fait;

Que M. Rodet a donc manqué à tous ses engagements et causé ainsi à la commune de Nanterre un préjudice grave, dont elle entend lui demander réparation;

Que le requérant, es-dite qualité, entend l'obliger à reprendre le service interrompu, à peine de tous dommages-intérêts;

C'est pourquoi, j'ai huissier sus dit et soussigné, fait sommation à M. Rodet domicile et parlant et parlant comme dessus;

De commandement et sans délai, avoir à reprendre le service de voiture auquel il est tenu par les dites conventions;

Lui déclarant que faute de ce faire, le requérant fera assurer ledit service par tout entrepreneur de son choix, aux frais, risques et périls dudit sieur Rodet;

Sous réserve de tous dommages-intérêts en raison de l'interruption dudit service et préjudice causé à ladite commune, etc., etc.

Signé : DESMARQUETTE

Monsieur le Directeur
de la Compagnie des tramways,

Je vous serais très obligé si vous pouviez me donner un rendez-vous demain, entre une heure et deux, à votre bureau, au cas où vous n'auriez pas l'occasion de passer à Nanterre dans la matinée.

Je désirerais vous entretenir d'une demande formulée par des pétitionnaires de la route de Paris et venant appuyer les différents vœux émis par le conseil au sujet d une halte à l'endroit où elle existait antérieurement, lorsque j'ai eu l'avantage d'obtenir le raccordement du tramways de Neuilly et du tramway de Marly.

J'ajouterais que cette halte nous est indispensable étant assuré que notre groupe scolaire va être construit sous peu à cet endroit.

Nous espérons même que vous voudriez bien, pour nos enfants qui demeurent encore assez éloignés de ces nouvelles écoles leur faire des concessions pour le parcours.

Veuillez, etc.

A. HENNAPE.

Union Républicaine des Intérêts Locaux DE NANTERRE

Société Autorisée par Arrêté préfectorale

Extrait du Programme Municipal

Pas d'octroi.
Eloignement des usines insalubres.
Achat immédiat du Square.
Prolongation de l'avenue de la Grande-Armée.
Réalisation de la concession pour l'électricité.
Rétablissemeut de la halte de tramway aux Fontenelles.
Suppression des prestations.
Augmentation de bornes-fontaines d'eau de source et de Seine.
(Révision des traités avec la Compagnie des Eaux).
Réalisation et développement des lignes de tramways projetées.
Amélioration de l'éclairage dans les wagons.
Rétablissement de la publicité des séances du conseil.
Réalisation du projet de tramways du boulevard du Havre, avec bifurcation à la place du Martray pour aller d'une part à Courbevoie, d'autre part à l'Opéra, traversant Nanterre, Puteaux, le bois de Boulogne et Paris.

Pour le Comité :
Le Président,
A. HENNAPE.

Association Sportive de l'Ouest

Bonne réunion malgré un soleil de plomb. Remarqué la présence de Bourgeois actuellement au service militaire, et en permission dimanche dernier.

Voici les résultats :

100 yards, handicap. — 1re série : 1e Combe, 2 m., 2e Pillet, 4 m. — 2e série : 1e Bourgeois, o m., 2e Doré, 4 m. — 3e série : 1e Oriol, 2 m., 2e Gautier, 3 m. — 4e série : 1. Noury o m., 2e Leboucher, 3 m., 3e — Finale : 1e Bourgeois ; 2e Noury, à o m. 35 ; 3e Combe, à 1 m. du second ; 4e Oriol, à o m. 5o de Combe.

1/4 de mile, handicap : 1e Leboucher, o m. ; 2e Doré, 5 m., à 5 m. ; 3e Pillet, 25 m. 5 partants.

1,000 mètres, handicap : 1e Oriol, o m. les autres ont abandonné.

Saut en longueur avec élan, scratch : 1e Noury, 4 m. 35 ; 2e Doré, 4 m. ; 3e Oriol, 3 m. 5o ; 4e Pillet, 3 m. 3o. 6 concurrents.

Lancement du poids, handicap : 1ers Bourgeois, o m. et Combes, 2 m., 8 m. 20 ; 3e Lacaille, 2 m. et Oriol, 2 m. 5o, 7 m. 90 ; 5e Doré, 2 m. 2 m. 5o, 7 m. 5o. 6 concurrents.

Dimanche 29 avril 1900, à 2 h. 1/2. — 100 m., handicap ; 300 m., contre la montre, avec entraîneurs, scratch ; 1,000 m., handicap ; saut en hauteur, scratch ; lancement du poids, handicap.

Nouvelles Locales

Nous sommes heureux de faire connaître qu'une médaille d'honneur vient d'être décernée à un de nos concitoyens, M. Phélizon Emile, pour ses longs et loyaux services chez M. Dumont, entrepreneur de peinture, 21, rue du Chemin-de-Fer, où il est employé depuis 39 années.

Cette récompense qui lui fait le plus grand honneur ne fait que devancer celle qui, depuis longtemps, devrait lui être remise pour les nombreux services qu'il a rendus à la subdivision des sapeurs-pompiers dont il est le doyen.

—o—

M. Eugène Huret, dont nous avons signalé la belle conduite, lors de l'incendie survenue le 28 mors dernier à l'usine du Moulin Noir, vient de se voir décerner, par l'association des Ambulanciers de France, un diplôme et une insigne de membre d'honneur comme témoignage de haute estime pour l'acte de bravoure dont il a fait preuve en cette circonstance.

Nous nous associons, avec un bien sensible plaisir aux marques de sympathie qui lui sont témoignées par ses concitoyens.

—o—

Admission au Touring-Club de France : M. Henry, contrôleur-général au ministère de l'intérieur, rue Fernando, 21 ; Oriol, publiciste, rue Gambetta, 2, et Oriol, étudiant, même adresse.

AVIS

M. Cardinaux, 12, rue Volant, a l'honneur d'informer les habitants qu'il ne répond pas des dettes, que Mlle Geneviève Cardinaux, sa fille, pourrait faire.

SOCIETE HIPPIQUE FRANÇAISE

CONCOURS CENTRAL DE PARIS

du Mercredi 9 au Dimanche 27 Mai 1900

PLACE DE BRETEUIL

AVIS IMPORTANT

Le Concours hippique aura lieu cette année, place de Breteuil, sur l'emplacement des anciens abattoirs de Grenelle, dont une partie est occupé déjà, depuis le 5 avril, par le Salon annuel de la Société des Artistes français.

Bien que la piste soit en plein air, les habitués du concours sont assurés d'avoir des tribunes confortablement installées qui les mettront à l'abri de la pluie et du soleil.

Le Concours commencera le 9 mai pour se terminer le 27 mai.

Au Concours annuel, succéderont les trois journées du Concours International, dont l'organisation a été confiée par le Commissaire général de l'Exposition de 1900 à la Société hippique française.

Les épreuves de ce Concours auront lieu les 29 et 31 mai et le 2 juin.

INFORMATIONS

Les Accidents du travail

Dédié aux petits patrons qui, l'année dernière, n'étaient pas éloignés de croire que la nouvelle loi sur les accidents allait être pour eux une cause de ruine :

Un ouvrier tombe d'un échafaudage. Il se tue. Sa mère réclame à l'entrepreneur une pension, sa femme aussi. D'après la nouvelle loi sur les accidents du travail votée il y a deux ans, la mère n'a droit à rien puisque son fils était marié.

Quand à la femme, elle meurt onze jours après son mari. Elle avait, d'après les nouvelles dispositions du Code civil, droit à une indemnité de 1 fr. par jour, à raison du salaire de l'ouvrier. Il lui était donc dû 11 fr.

C'est la somme qu'offrait l'entrepreneur actionné devant le tribunal civil de Versailles. Et c'est ce qu'il vient d'être condamné à payer.

Avant la loi de 1898, il ne s'en serait pas tiré à moins de plusieurs billets de mille francs.

Ce jugement a été rendu sur les plaidoiries de M. Flamand, du barreau de Paris, pour l'entrepreneur, et de Me Simon, du barreau de Versailles, pour les demanderesses.

* *

Le comité consultatif des assurances contre les accidents du travail, consulté par le ministre du commerce sur l'interprétation à donner à la loi du 9 avril 1898, a émis l'avis suivant.

Sont assujettis à la loi :

Les ferronniers, les métreurs-vérificateurs, les peintres en voitures, les carrossiers, les selliers, les négociants en vins en gros, les ébénistes, les tapissiers.

Les hôtels ou auberges ne sont point assujettis, comme tels, à la loi du 9 avril 1898 ; ils sont assujettis comme entrepreneurs de transports et seulement pour cette entreprise, lorsqu'ils assurent le transport de leurs clients ou d'autres voyageurs moyennant rétribution.

Une pairiotique initiative

La Ligue de l'Enseignement a pris une intiative qu'il importe de faire connaître et de seconder.

Tandis qu'on discute sur les effectifs de nos armées permanentes, elle cherche le moyen de faire de bons soldats. Elle vise à la qualité, et non seulement à la quantité. Elle voudrait que le citoyen appelé sous les armes, le jour de la mobilisation, fût un homme bien exercé, et bon tireur.

On voit, par la guerre du Transvaal, ce que pèsent les armées de métier auprès de soldats citoyens exercés dans la vie civile, et préparés aux nobles et viriles résolutions, non seulement par la discipline, mais par l'éducation.

En attendant que le Parlement prenne des mesures législatives dans ce sens, la Ligue de l'Enseignement a pris le devant. Elle a institué par ressort académique un prix de cinq cents francs et un prix de deux cent cinquante francs, destinés à provoquer des concours entre les sociétés de tir affiliées, et entre les jeunes gens qui doivent être appelés prochainement au service militaire. Quinze mille francs ont été mis, à cet effet, à sa disposition par un groupe représenté par M. Edmond Goudchaux, membre du conseil-général de la Ligue. Les épreuves sont morales, physiques ou spécialement militaires. Elles portent sur la gymnastique, la boxe, l'escrime, l'équitation, l'aérostation, le tir du canon, l'école du soldat, la topographie, la manœuvre du fusil, etc. Des jurys compétents sont organisés.

Il serait à souhaiter que la Ligue réussit à provoquer un grand mouvement. En même temps qu'il aboutirait à doter la défense nationale d'hommes plus exercés et plus entraînés, les citoyens s'habitueraient ainsi à ne pas séparer l'idée de l'exercice militaire et de la discipline des devoirs envers la République et la patrie. La nation serait mieux armée, aussi bien contre les ennemis du dehors que contre les ennemis du dedans qui seraient assez audacieux pour vouloir attenter à ses libertés.

Pour les Sociétés de Tir

A la suite de demandes nombreuses et réitérées, le ministre de la guerre vient de prendre une décision attendue depuis longtemps.

Désormais, les Sociétés de tir pourront acheter à l'Etat des cartouches Lebel réglementaire à raison de 46 fr. le mille, plus l'impôt qui représente environ 6 fr. par mille.

La cartouche reviendra donc à 0 fr. 052, — ce qui est un prix abordable.

Tramways de Neuilly à Maisons-Laffite

Notre ami Gally, ayant appris qu'en raison de nouvelles formalités administratives, relatives au doublement des voies, l'ouverture de la ligne Neuilly à Maisons-Laffitte pouvait être retardée, a demandé à M. le préfet de Seine de vouloir bien le renseigner à cet égard, attendu qu'il entendait dégager sa responsabilité et celle des municipalité au sujet de ce nouvel ajournement.

M. le préfet lui a répondu que dès que les conférences actuellement en cours entre les diverses services seraient terminées, il s'empresserait de transmettre le dossier à l'administration supérieure ; que, toutefois, comme il est indispensable que ces travaux soient autorisés par décret, il va insister auprès de M. le ministre des travaux publics pour que la Compagnie soit autorisée, à titre provisoire, à les commencer immédiatement et à exploiter la ligne sur tout son parcours en Seine-et-Oise.

Espérons donc que, conformément à l'engagement pris devant la commission qui a siégé à Versailles, à la fin de janvier, par l'ingénieur de la Compagnie, la ligne sera ouverte le troisième dimanche de mai.

Constatons, sans l'admirer, la patience des municipalités et des contribuables, et continuons à déplorer l'indifférence de l'administration.

MINISTÈRE DES FINANCES

PLAQUES DE CONTROLES des VÉLOCIPÈDES

Avis aux Contribuables

Nouvelles plaques de contrôle valables pendant quatre ans

A partir du 1er mai 1900, tout vélocipède ou appareil analogue doit porter une plaque de contrôle d'un nouveau modèle.

Cette plaque sera valable pour une durée de quatre années. (*Loi du 24 février* 1900, *art.* 4.)

Les nouvelles plaques seront remises gratuitement par le percepteur aux possesseurs de vélocipèdes inscrits au rôle, immédiatement après la publication de ce rôle.

La délivrance en est faite au vu de l'avertissement et contre le payement des douzièmes échus de la taxe.

Les vélocipèdes doivent être munis d'autant de plaques de contrôles qu'ils comportent de places. (*Décret du* 10 *décembre* 1898, *art.* 1er.)

Les plaques doivent être fixées sur le tube de direction des appareils, soit au moyen d'une lame métallique délivrée en même temps que la plaque, soit par tout autre procédé.

Pour les vélocipèdes à plusieurs places, la première plaque est fixée sur le tube de direction, les autres sur les tubes diagonaux du cadre qui supporte chacune des selles à partir de la seconde.

S'il s'agit de vélocipèdes à moteur mécanique comportant plus d'une place, elles sont fixées les unes au-dessus des autres sur le tube de direction.

Les plaques de contrôle doivent toujours être apparentes. (*Même décret, art.* 2.)

Inscription du nom, etc., sur les plaques

Les contribuables sont tenus de faire graver dans le cartouche réservé à cet effet sur les nouvelles plaques, leurs nom, prénoms et adresse. (*Loi du* 24 *février* 1900, *art.* 4)

Les contraventions à cette disposition sont punies des peines de simple police. (*Même loi, art.* 8.)

Les plaques devenues inutilisables sont remplacées gratuitement, par le percepteur du lieu de l'imposition, sous la réserve que les contribuables justifient de leur identité et qu'on puisse facilement reconnaître, sur les plaques hors d'usage ou sur leurs fragments qui seront retenus, le poinçon de l'Etat et les incriptions relatives aux nom, prénoms et adresse. (*Même loi, art.* 4.)

Contribuables ayant cessé de posséder un vélocipède

Les contribuables qui ont cessé de posséder un vélocipède, doivent, dans les quinze jours, en faire la déclaration au maire de la commune de leur résidence et lui remettre, en même temps, la plaque de contrôle qui leur avait été délivrée. Faute de s'être conformé à cette preseription, ils sont maintenus, pour l'année suivante, au rôle de la commune où ils étaient précédemmeni imposées. (*Même loi, art.* 7.)

Contribuables devenus possesseur d'un vélocipède en cours d'exercice

Le contribuable qui devient possesseur d'un vélocipède en cours d'exercice obtient délivrance de la plaque de contrôle exigée par la loi :

1° En présentant au percepteur de la commune dans laquelle la taxe est exigible le récépissé du maire constatant que son vélocipédie a été déclaré ;

2° En justifiant de son identité ou en versant le montant de la taxe.

LE PAYS ET M. MÉLINE

Lorsque M. Méline était aux affaires, constamment il suppliait la chambre de rassurer par ses vote le pays, maintenant que les votes de la chambre ne lui sont plus cléments ! Monsieur Méline s'en passe, il s'adresse directement au pays qui, dit-il, reste avec lui.

Le pays lui a déjà répondu aux dernières élections qu'il entendait être gouverné par un gouvernement appuyé exclusivement sur les républicains, et l'a débarqué aussitôt. Mais M. Méline a l'illusion tenace, la lecture de la *République française*, des *Croix* et autres journaux pieux entretiennent sa douce illusion ! Il est regrettable qu'il n'ait pas le temps de lire la presse démocratique de nos départements, cette lecture serait pour lui certainement très intéressante.

Tous les journaux républicains départementaux ont été unanimes à louer le discours de M. Waldeck-Rousseau et les journaux les plus modérés, eux-mêmes, ont regretté vivement que M. Méline ait cru devoir combattre malgré tout le ministère de la défense républicaine.

La *Petite Gironde*, elle aussi, déclare que malgré sa profonde estime pour M. Méline, son intervention n'aura d'autre résultat que de le diminuer aux yeux de l'opinion républicaine.

Voilà l'opinion du pays M. Méline, vous devez être satisfait.

H. ARNOULD.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Villefranque, Eugénie, avenue de la République, 75, Deblander, Charles, boulevard Thiers ; 27 ; Blotière, Thérèse, rue Paul-Bert, 17.

PUBLICATIONS. — M. Gyonnet et Mlle Meyer, à Nogent-sur-Seine (Seine) ;

MARIAGES. — M. Jollet, à Massignon (Charente) et Mlle Jollet à Nanterre ; M. Audat et Mlle Despois, à Nanterre ; M. Derving, à Paris et Mlle Guérin, à Nanterre ; M. Wattant, à Dijon et Mlle Bruneau, à Nanterre.

DECES. — M. Billard, 50 ans, rue des Rosiers, 1 ; M. Bouygard, 39 ans, Chemin des Coudes ; Mme vve Rouillon, 51 ans, 29, rue du Docteur Foucault.

" GERMINAL "

Université Populaire

SIÈGE SOCIAL — 16, Rue de l'Église — NANTERRE

GRANDE MATINÉE D'INAUGURATION

Le Dimanche, 29 Avril 1900, à 2 Heures, dans la Salle des Fêtes de la Mairie

Sous la Présidence de **M. Gabriel SÉAILLES**, *Président de la Société des* Universités Populaires *et Professeur à la* Faculté des Lettres

PROGRAMME

Première Partie

Discrette-(Mazurka)........ Bosc.
par l'ORCHESTRE

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Aubade à ma Mie......... Bosc.
par l'ORCHESTRE

Conférence par M. COLOMB
Sous-Directeur du Laboratoire de Botanique à La Sorbonne

LES GRANDS EXEMPLES DE LA NATURE

Caprice............... TURLET.
par l'ORCHESTRE

ENTR'ACTE

Deuxième Partie

Rose Mousse (Valse lente)... Bosc.
par l'ORCHESTRE

Poésie....................
M. NOEL

a *Berceuse*........ (pour piano) CHOPIN.
b *La Campanella*.. LISZT.
Mlle BERTHE DURANTON
(Prix du Conservatoire)

a *La Reine de Saba*........ GOUNOD.
b *Philémon et Baucis*....... GOUNOD.
c *Robert le Diable*.......... MEYERBEER.
M. VICTOR CHABERT

M. BADIN

Saynète en 1 Acte de Georges COURTELINE
Jouée par des Camarades
DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
LÉON SOLLIER, G. MOREAU & H. BARBIER

Ronde des Bébés....... Bosc.
par l'ORCHESTRE

Poésie..................
M. NOEL

a *Romance*..... (pour violon) SVENDSEN.
b *Concerto*... DE BERIOT.
M. Henri BLOCH
des Concerts d'Harcourt

a *Chanson d'Avril*...... BIZET.
b *Printemps Frileux*... L. SCHLESINGER.
Mlle BERTHE SAVERNY
(Accompagné par l'Auteur)
Mlle WARTMANN, pianiste

LA MUSE ET L'OUVRIER

Poème de Maurice BOUCHOR
Joué par Mlle BARRÉ et M. NOEL

ORCHESTRE D'AMATEURS SOUS LA DIRECTION DE M. BRION

PIANO DE LA MAISON BERNARD

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de la surdité et de bourdonnements d'oreilles par les tympans artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'*Institut Nicholson*, " Loncgott " Gunnersbury, Londres, W.

Le Directeur-Gérant : E. HUBY.

ON DEMANDE une Apprentie

chez Mme PHELIZON, rue du Marché, n° 58. — **Robes et arrangement. — Fuschine et Teinture de plumes.**

A VENDRE

PETIT PONEY DE 6 ANS

S'adresser chez M. DURVY, 46, rue de Suresnes, Rueil.

DEMANDEZ

L'ANNUAIRE-GUIDE DE NANTERRE

Prix : **1 franc**

BERTRAND

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
43bis, boulevard de la République
LA GARENNE-COLOMBES

MATIN : Dimanche et Mercredi de 8 heures à 11 heures. — APRÈS-MIDI, Mardi, Jeudi et Samedi de 4 heures à 6 heures. — Et à toute heure sur rendez-vous.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau ; dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir complètement, ainsi qu'il a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Bonne Couturière sachant bien faire

ROBES, est demandée dans maison bourg. une journée p. sem., **3 fr. 50.** S'adresser au bureau du Journal.

Photographie Ossart

7, Avenue de Nanterre, **RUEIL**

E. CAPELLE, Succr

PEINTRE-PHOTOGRAPHE

Prix modérés | Travail soigné

Portrait 30×40 tout encadré... **12 fr.**
Venir poser ou envoyer une photographie
Reproduction - Peinture - Dorure
DESSINS POUR BRODERIE

Avis

BOX & ÉCURIES A LOUER

Au mois et à la journée

S'adresser à la POSTE AUX CHEVAUX de RUEIL, **106, Avenue du Chemin-de-Fer.**

TÉLÉPHONE

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Guerre à l'Anémie !

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)

LE ROI DES FERRUGINEUX

Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon

Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

VINS ROUGES

E. AYMÉRICH, propriétaire à ESTAGEL : Montner-Tautavel, etc., vend ses vins directement à la consommation. Pour prix et conditions, s'adresser à E. AYMÉRICH, prop. à Estagel (Pyrén.-Orient.)

ANÉMIE EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**